

*POUR DIFFUSION IMMÉDIATE*

### **Mission des premiers ministres de l'Atlantique en Alberta**

**Le 9 février 2009** – Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a rencontré aujourd'hui des chefs de file du monde des affaires et de la collectivité à l'occasion d'un déjeuner organisé par la Chambre de commerce de Calgary. Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, l'honorable Robert Ghiz, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'honorable Shawn Graham, le procureur général et ministre de la Justice de la Nouvelle-Écosse, l'honorable Cecil Clarke, et le ministre de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural de Terre-Neuve-et-Labrador, l'honorable Shawn Skinner, dirigeaient une délégation d'entreprises du Canada atlantique. Cette mission avait pour but d'accroître les occasions d'échanges commerciaux et d'affaires ainsi que les partenariats entre les quatre provinces de la région de l'Atlantique et l'Alberta.

« Nous nous réjouissons de pouvoir nous adresser directement aux dirigeants d'entreprises de l'Alberta et de leur faire valoir ce que le Canada atlantique peut leur offrir. En cette période d'incertitude économique, il est particulièrement important que le commerce interprovincial soit non seulement encouragé, mais aussi favorisé par des activités comme celle-ci », explique le premier ministre Ghiz. « L'Île-du-Prince-Édouard entretient actuellement d'excellents rapports commerciaux avec l'Alberta. Nous visons donc, par cette mission, à consolider ces liens et à aider nos entreprises de l'Île à faire la promotion des produits et des services qu'elles offrent et à cerner de nouvelles occasions de partenariat qui pourraient être profitables tant à l'Alberta qu'à l'Île-du-Prince-Édouard. »

Le premier ministre Graham, du Nouveau-Brunswick, ajoute : « Si nous sommes venus en Alberta, c'est que le Nouveau-Brunswick croit fermement dans la compétitivité à long terme des marchés de l'Alberta et de la région de l'Atlantique. Le Nouveau-Brunswick est l'une des provinces les plus actives dans le secteur du commerce. Or, compte tenu de la conjoncture mondiale actuelle, il est essentiel que les gouvernements et les entreprises continuent de collaborer pour éliminer les obstacles au commerce et positionner nos économies afin qu'elles profitent de la relance. Cette mission donne aux entreprises du Canada atlantique l'occasion de consolider leurs liens avec leurs partenaires de l'Alberta. Elles pourront ainsi répondre plus rapidement et plus efficacement aux besoins de la chaîne d'approvisionnement de l'Alberta, même en cette période difficile au plan économique. Les nouveaux partenariats commerciaux et les partenariats existants sont essentiels à la croissance du Nouveau-Brunswick et aux efforts que fait la province en vue d'atteindre l'autosuffisance d'ici 2026. »

« Les entreprises de la Nouvelle-Écosse ont bien confiance dans la résilience du marché de l'Alberta, et c'est pourquoi nous désirons continuer à faire fond sur les partenariats forgés au cours des missions commerciales antérieures », mentionne le ministre Clarke. « Une stimulation économique appropriée et la stabilisation des prix des marchandises amèneront un regain d'activités d'exploration et la mise en valeur des ressources énergétiques. Les entreprises de la Nouvelle-Écosse possèdent un savoir-faire de calibre mondial, et elles sont reconnues pour la qualité de l'exécution du travail dans les domaines de la fabrication de produits métalliques, du génie, de la production et de la conception. Nous encourageons les dirigeants d'entreprises en Alberta à continuer de se tourner vers l'Est du pays pour satisfaire leurs besoins d'approvisionnement. »

« Terre-Neuve-et-Labrador est un joueur de première ligne dans le marché mondial de l'énergie. Grâce à la mise en valeur de nos ressources, nous avons acquis une vaste expérience dans quelques-uns des milieux les plus hostiles de la planète », précise le ministre Skinner. « Notre gouvernement est persuadé que nous pouvons tirer parti des partenariats positifs et productifs qui se sont créés entre nos deux provinces, des partenariats qui complètent notre savoir-faire et nos connaissances et qui nous permettent de maximiser notre production et notre compétitivité. Nous sommes d'avis que des occasions comme celle-ci nous permettront de repérer ensemble de nouveaux débouchés et de faire fond sur les bons rapports que nous entretenons déjà. »

Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA) est le fruit d'un protocole d'entente signé en mai 2000 entre les quatre provinces de l'Atlantique et les engage à repérer et à saisir les occasions de promotion commune. Cet engagement tire profit d'une unité régionale bien cimentée et d'une coopération intergouvernementale remontant à plus de trente ans.

- 30 -

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

Nouveau-Brunswick

Nicole Picot, cabinet du premier ministre, Nouveau-Brunswick 506-453-6449

Île-du-Prince-Édouard

Erin Mitchell, cabinet du premier ministre, Île-du-Prince-Édouard 902-368-4400

Nouvelle-Écosse

Wade Keller, cabinet du premier ministre, Nouvelle-Écosse 902-424-6600

Mary Jane Webber, ministère de la Justice, Nouvelle-Écosse 902-424-0942

Terre-Neuve-et-Labrador

Roger Scaplen, cabinet du premier ministre, Terre-Neuve-et-Labrador 709-729-4304

Scott Barfoot, ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural,  
Terre-Neuve-et-Labrador 709-729-4570

Conseil des premiers ministres de l'Atlantique

Natasha Farrell, Conseil des premiers ministres de l'Atlantique 902-424-3433